



## PLÉNIÈRE CICM DU 23.10.2025 : EN BREF

Cette dernière assemblée plénière de la législature 2022-2025 a été marquée par la présence de la conseillère d'État Florence Nater, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS). Dans son intervention, la conseillère d'État a salué le travail de la CICM, qualifiant son rapport de législature d'outil essentiel pour la définition des priorités du Conseil d'État en matière d'intégration et de cohésion multiculturelle. Elle a rappelé que le canton de Neuchâtel s'inscrit dans une longue tradition d'ouverture et d'engagement en matière de politique d'intégration, en soulignant qu'il s'agit d'un effort continu, poursuivi avec constance depuis plus de trente ans.

La conseillère d'État a mis l'accent sur plusieurs enjeux majeurs :

- L'employabilité, considérée comme un levier central d'inclusion sociale et économique. Le contexte économique actuel, marqué par la hausse des coûts et la conjoncture difficile pour les entreprises, appelle à une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs.
- Le vivre-ensemble et la lutte contre les discriminations, qui demeurent au cœur de l'action publique. Elle a rappelé que, malgré les progrès réalisés, les tensions liées à la diversité et aux inégalités sociales exigent une vigilance constante.
- Les défis géopolitiques et migratoires, évoquant en particulier l'accueil des réfugiés ukrainiens et l'augmentation du nombre de mineurs non accompagnés, qui ont conduit à une adaptation rapide des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement dans le canton.
- L'importance des synergies entre les différentes politiques publiques (égalité, intégration, handicap, jeunesse), afin de construire des réponses cohérentes et durables dans une approche intersectionnelle.
- La réactivation de la Feuille de route cantonale pour une administration égalitaire, avec le déploiement de formations sur la lutte contre les discriminations au sein de l'administration.

Elle a invité les membres à poursuivre ce travail avec un regard critique et constructif, en maintenant un dialogue ouvert et participatif.

Le délégué aux étranger.ères a présenté le rapport de législature et ses recommandations pour 2026-2029 après intégration des modifications formulées par les membres. Cette législature a été marquée notamment par l'accueil de personnes réfugiées d'Ukraine, la réactivation de la Feuille de route pour une administration égalitaire, le lancement du troisième Programme d'intégration cantonal (PIC) et les célébrations des 30 ans de la politique d'intégration et du prix interculturel neuchâtelois.

Les échanges avec les membres ont permis d'ajouter plusieurs précisions dans le rapport, notamment l'importance du travail mené par les structures associatives et communales en matière d'intégration. Par ailleurs, il est relevé que, malgré les efforts de prévention et de sensibilisation, le racisme persiste. Il a été suggéré de poursuivre la collaboration avec les écoles ainsi que le renforcement du travail de terrain.

La commission adopte les recommandations finales qui portent sur le développement de la formation et de la validation des acquis pour les personnes détentrices de diplômes étrangers, la prévention du racisme dans les écoles et centres de formation, par une meilleure formation des directions, enseignant.es et apprenant.es et la promotion de la diversité au sein du personnel de l'État.

Ainsi, outre les recommandations citées plus haut, la CICM espère des avancées en matière de droits politiques, de politique d'éducation, de sécurité, de santé et une prise en charge des réfugié.es plus digne et plus activement tournée vers l'égale dignité et l'accueil bienveillant et le vivre-ensemble.

Parallèlement, le calendrier 2026 des séances de la commission a été validé, bien que la future composition soit incertaine pour l'instant.

La vice-présidente a remercié l'ensemble des membres pour leur engagement et la qualité des échanges tout au long de la législature.